



La Fondation d'entreprise Grand Ouest lance son 5^{ème} appel à projets pour soutenir « les projets maritimes »

La Fondation d'Entreprise Grand Ouest, le 1^{er} septembre 2023, a ouvert la 5^{ème} édition de son appel à projets pour son Territoire Maritime afin de soutenir les initiatives citoyennes des associations du Grand Ouest autour du littoral et de la mer.

Née de la volonté de la [Banque Populaire Grand Ouest](#), la Fondation d'entreprise Grand Ouest a pour mission de soutenir et d'encourager les initiatives citoyennes locales. Avec un littoral du Grand Ouest bordé de 2700 kilomètres de côtes et une très forte culture maritime portée par sa marque [Crédit maritime](#), elle a aussi à cœur de soutenir les initiatives citoyennes, de son territoire, en faveur de la solidarité maritime, la préservation du littoral et des océans ainsi que la valorisation du patrimoine maritime avec une dimension de solidarité et du milieu marin.

Sa commission maritime, avec une enveloppe de 120 000 € pour cette 5^{ème} édition, a pour objectif de sélectionner les meilleurs projets portés par des associations présentes sur les départements suivants afin de les accompagner et de les promouvoir dans leurs travaux : **Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique, Maine et Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Vendée et le Calvados pour les villes de Bayeux, Caen, Deauville, Grandcamp-Maisy, Ouistreham, Port en Bessin**

3 niveaux d'accompagnement :

- Un premier niveau « **Solidarité maritime** » destiné à soutenir les associations qui mènent des projets maritimes de proximité.
Dotation de 5 000 €
- Un deuxième niveau « **Grand-Voile** », pour accompagner des actions citoyennes maritimes d'importance sur tout ou partie de notre territoire.
Dotation pouvant varier entre 5 000 € et 10 000 €
- Le « **Prix maritime du Grand Ouest** » sera décerné à une association qui se lance dans un projet d'envergure innovant, rayonnant sur le Grand Ouest et soucieux d'un engagement citoyen, de la protection et la sauvegarde du domaine maritime.
Dotation de 20 000 €

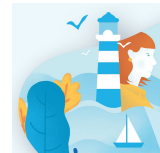
Date limite de dépôt des candidatures : 31 octobre 2023

Quels sont les critères de sélection ?

- Association inscrite sur un des départements du Grand Ouest menant un projet sur un ou plusieurs départements du Grand Ouest autour :
 - de la solidarité maritime ;
 - de la préservation du littoral et des océans, la protection de la biodiversité ;
 - de la sensibilisation du public aux grands enjeux environnementaux ;
 - des travaux de sauvegarde du patrimoine maritime avec une dimension sociale ou de solidarité.
- Dimension innovante du projet.
- Qualité de l'association.
- Cohérence des actions et des moyens mobilisés au regard des objectifs du projet.
- Eléments financiers (pertinence de la demande).

• Fondation d'Entreprise Grand Ouest • 15 boulevard de la Boutière • CS 26858 • 35768 SAINT-GREGOIRE •
• Les délégués : Véronique Poletto 02 99 29 78 16 / 06 25 72 21 47 • Didier Le Diodic 02 51 80 47 68 / 06 86 07 31 31 •

fondation@bpgo.fr / www.fondation-bpgo.fr



- Pertinence du projet au regard des enjeux sociétaux, environnementaux, économique.

des

Le processus d'étude et de décision

La Commission se réunira fin novembre 2023 pour étudier l'ensemble des dossiers afin de présélectionner les meilleurs projets.
A l'issue de ce processus, le Conseil d'Administration de la Fondation d'entreprise Grand Ouest attribuera les subventions aux lauréats.
L'annonce des décisions se fera courant janvier 2024 au plus tard.

Comment candidater ?

Directement depuis le site Internet pendant la période de l'appel à projets : **du 1^{er} septembre au 31 octobre 2023.**

Le site internet www.fondation-bpgo.fr est le seul vecteur de dépôts des dossiers de candidature.

<https://www.fondation-bpgo.fr/nous-les-soutenons/territoire-maritime/>

LES ÉTAPES À SUIVRE :

1) Compléter votre dossier en ligne directement sur notre site internet www.fondation-bpgo.fr

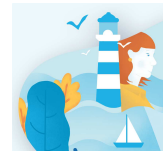
- Date limite de réception des dossiers de candidature : **31 octobre 2023**
 - o Merci de compléter le dossier directement en ligne et d'insérer les pièces annexes :
 - Les statuts de l'association, le récépissé d'inscription préfectoral et la parution au Journal Officiel,
 - Votre dernier rapport d'activité et votre dernier bilan comptable,
 - Une présentation de 4 pages du projet avec les points suivants :
 - 1. Votre structure – Sa mission
 - 2. Votre projet
 - 3. Les objectifs du projet & concordance avec ceux de la Fondation
 - 4. Budget global du projet et dotation souhaitée
 - Le budget prévisionnel du projet,
 - Tout élément utile pour l'appréciation de votre dossier (articles de presse, photos, vidéos...
- (Attention la taille maximale des pièces jointes doit être de moins de 5MB)**
- Vous trouverez, ci-après, les champs à renseigner afin de vous permettre de préparer votre dossier préalablement au dépôt sur internet

2) Sélection des projets

- La Commission « Maritime » se réunira en novembre 2023
- Les dossiers font l'objet d'une présélection. En cas de présélection, il donnera lieu à une première instruction. C'est au cours de cette étape que le niveau d'accompagnement sera déterminé
 - o Niveau 1 : « Solidarité maritime »
 - o Niveau 2 : « Grand-Voile »
 - o Niveau 3 : « Prix maritime du Grand Ouest »

3) Instruction finale par le Conseil d'Administration de la Fondation

- La date d'instruction sera fixée au regard du calendrier des instances de la Fondation d'entreprise Grand Ouest
- Décision finale communiquée sous un délai d'1 mois après le Conseil d'Administration.



4) Éléments pour préparation du dossier de candidature à compléter sur le site internet

Afin de pouvoir préparer votre dossier dans les meilleures conditions, vous trouverez, ci-dessous, l'ensemble des points à renseigner et des pièces demandées.

Attention :

- **Taille maximale des pièces jointes : moins de 5MB (Si dépassement, le système bloque l'envoi de votre candidature) Aucune pièce ne pourra être acceptée en-dehors de l'appliquet. Merci de compresser vos fichiers si besoin.**
- **Seules les candidatures réceptionnées sur notre site internet, au plus tard le 31 octobre 2023, seront étudiées**

Questionnaire à compléter en ligne :

<https://www.fondation-bpgo.fr/nous-les-soutenons/territoire-maritime/>

Éligibilité pour demande de subvention : Votre projet est-il éligible ?

- ✓ **Votre statut juridique :** Association
- ✓ **Thématique du projet :** Territoire Maritime
- ✓ **Département de l'association :** 22/29/35/44/49/50/53/56/61/72/85 ainsi que 14 pour les villes de Bayeux, Caen, Deauville, Grandcamp-Maisy, Ouistreham, Port en Bessin

Formulaire Association :

1. L'association

Votre association

- ✓ Nom de l'association
- ✓ Adresse
- ✓ Code postal
- ✓ Ville
- ✓ Année de création
- ✓ Nombre d'adhérents
- ✓ Site internet
- ✓ Présentation missions
- ✓ Votre association est-elle bien d'intérêt général ? : (Oui/Non)
 - Si réponse Oui : Joindre un document justifiant l'intérêt général
- ✓ Seriez-vous intéressé par du mécénat de compétence pour votre association ? : (Oui/Non)

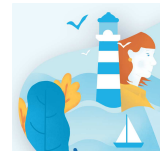
Vous et la fondation

- ✓ Avez-vous déjà été accompagné par la Fondation ? : (Oui/Non)
 - Si oui, en quelle(s) année(s) ?
 - Pour quel montant ?
- ✓ L'association est-elle cliente BPGO / CMGO ? : (Oui/Non)
 - Si oui, de quelle agence dépendez-vous ?
 - Si non, quelle agence est la plus proche ?

Vos pièces justificatives

• Fondation d'Entreprise Grand Ouest • 15 boulevard de la Boutière • CS 26858 • 35768 SAINT-GREGOIRE •
• Les délégués : Véronique Poletto 02 99 29 78 16 / 06 25 72 21 47 • Didier Le Diodic 02 51 80 47 68 / 06 86 07 31 31 •

fondation@bpgo.fr / www.fondation-bpgo.fr



✓ Télécharger les documents demandés :

- Les **statuts** de l'association **complets, signés et à jour**
(toutes les pages des statuts rassemblées sur un seul fichier PDF)
- Le récépissé d'inscription préfectoral
- La parution au journal officiel
- Le dernier rapport d'activité **(1)**
- Le dernier bilan comptable **(1)**
(1) Si votre association est récente et que vous n'avez pas encore de rapport d'activité et de bilan : vous pouvez joindre un document word informant de l'absence de ces documents.

Attention : Taille maximale autorisée pour chaque document moins de 5MB

Enregistrer et continuer
plus tard

Si vous le souhaitez, vous pouvez interrompre la saisie de votre dossier et revenir plus tard pour le compléter.
Il vous sera proposé un lien utilisable pendant 30 jours.
Copiez et conservez ce lien pour le réutiliser quand vous voudrez terminer la saisie de votre dossier.

2. Le projet

- ✓ Nom du projet
- ✓ Présentation du projet (500 caractères maximum)
- ✓ Quel est le caractère innovant du projet ?
- ✓ Date de réalisation du projet
- ✓ Durée du projet
- ✓ Département de la réalisation du projet : case à cocher
- ✓ Nombre de personnes concernées
- ✓ Citez les objets qui seront financés par le don de la fondation d'entreprise Grand Ouest dans la concrétisation de votre projet
(listez les objets qui seront financés par le don de la fondation)
- ✓ Montant du budget global du projet
- ✓ Montant de la subvention sollicitée
- ✓ Télécharger les documents :
 - Une présentation de votre projet
 - 1. Votre structure – Sa mission
 - 2. Votre projet
 - 3. Les objectifs du projet & concordance avec ceux de la Fondation
 - 4. Budget global du projet et dotation souhaitée
 - Le budget prévisionnel du projet détaillant les ressources financières
 - Tous éléments utiles à l'appréciation de votre demande (articles de presse, photos, vidéos, ...)

Attention : Taille maximale autorisée pour chaque document moins de 5MB

Enregistrer et continuer
plus tard

Si vous le souhaitez, vous pouvez interrompre la saisie de votre dossier et revenir plus tard pour le compléter.
Il vous sera proposé un lien utilisable pendant 30 jours.
Copiez et conservez ce lien pour le réutiliser quand vous voudrez terminer la saisie de votre dossier

3. Le porteur du projet

- ✓ Prénom du déposant
- ✓ Nom du déposant
- ✓ Fonction dans l'association
- ✓ Téléphone/Portable
- ✓ Email
- ✓ Consentement